musique arts de la rue
théâtre cirque danse

Arts & Scènes

la saison culturelle 100 % Côte-d'Or

Offre 2016/17

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Arts & Scènes

la saison culturelle 100 % Côte-d'Or

La saison artistique départementale ne saurait vivre sans un travail collectif de tous les acteurs du territoire. Le Conseil Départemental remercie tous les artistes qui ont répondu à l'appel à candidature, reflets de la vitalité de la création en Côte-d'Or, ainsi que les membres du comité de programmation qui ont su être les garants du choix de spectacles de qualité :

Marie Alison,
l'Abreuvoir, Salives / Pays Seine-et-Tilles

Sandrine Cambon,
Association Bourguignonne Culturelle

Olivier Cordelle,
École de Musique et de Danse de l'Auxois-Morvan

Elisabeth Diaféria,
Agence Culturelle du Parc Régional du Morvan

Olivier Garrabé,
Théâtre Gaston Bernard, Châtillon-sur-Seine

Stephan Hernandez,
le lab-Liaisons Arts Bourgogne

Natan Jannaud,
CirQ'ônflex

Samuel Lamy,
Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Val de Saône Vingeanne

Jérôme Sabre,
Théâtre de Beaune

Garant des solidarités humaines et territoriales, le Département a choisi de soutenir en Côte-d'Or une vie culturelle et artistique de qualité et accessible à tous.

Pour irriguer notre département et nos territoires, j'ai le plaisir de vous présenter *Arts & scènes : la saison culturelle 100 % Côte-d'Or.*

L'orfèvrerie musicale de l'Ensemble Gilles Binchois, les poèmes mélodiques de Bastien Lallemant, une fausse conférence mais une vraie farce de Benoît Lambert, « Qu'est-ce que le théâtre ? », les conseils de bricolage (à ne pas mettre entre toutes les mains) de la compagnie Les Encombrants… c'est toute l'originalité et la richesse de la création côte-d'orienne que vous découvrirez au sein de cette saison artistique.

Théâtre, danse, arts du cirque et de la rue, musique classique ou actuelle, autant de propositions tous publics que le Département vous propose d'accueillir à compter de la rentrée 2016 grâce à son engagement financier.

Soutenir la création et la diffusion artistique, dans un contexte budgétaire contraint, est un choix ambitieux dans lequel nous nous sommes engagés. Je sais pouvoir compter aussi sur vous, Maires, Président(e)s de Communautés de Communes, responsables d'organismes culturels, pour permettre à tous les Côte-d'Oriens d'accéder au meilleur de la création artistique.

Alors plongez dans les pages de *Arts & scènes : la saison culturelle 100 % Côte-d'Or,* laissez-vous émouvoir… et faites votre choix !

François Sauvadet
Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or
Président du Conseil Départemental

Arts & Scènes

la saison culturelle 100 % Côte-d'Or

A la suite d'un appel à candidature auprès des structures de création, le Département, avec la complicité d'un comité de programmation composé de professionnels du spectacle vivant, a fait le choix de dix-neuf spectacles couvrant toutes les disciplines, théâtre, danse, arts du cirque et de la rue, musique classique ou actuelle.

Tout terrain, ces spectacles peuvent être accueillis dans des salles des fêtes ou autres salles à usage polyvalent, voire en plein air ou dans des lieux pittoresques. Ces propositions de qualité sauront séduire un large public. Les enfants et les adolescents sont particulièrement sollicités avec pas moins de sept spectacles qui leur sont dédiés.
Le présent livret comporte pour chacun de ces spectacles, une fiche présentant la thématique, les artistes et les conditions techniques requises.

Communes, Communautés de Communes, organismes culturels désirant accueillir un ou plusieurs spectacles renseigneront le **formulaire de réponse.**

Le Département recensera ainsi les demandes d'accueil de spectacles. Guidé par la recherche de l'équilibre artistique et géographique, il définira la programmation de la saison.

71

La Saône-et-Loire invitée d'honneur de la saison 2016/2017

Afin de favoriser la circulation des artistes et des œuvres, le Département de la Côte-d'Or a souhaité inviter, chaque année, un autre département de Bourgogne Franche-Comté à venir nourrir sa programmation artistique. Invité d'honneur, le Conseil Départemental de la Saône-et-Loire s'associe à cette première saison. Trois compagnies qu'il accompagne pourront ainsi partir à la rencontre des publics de Côte-d'Or :

Avec L'estaminet rouge c'est un enfant du Châtillonnais mais un vrai morvandiau, Raphaël Thiéry, qui contera son enfance.

Quatre exploratrices musicales, le quatuor vocal La distraction de la mandibule, entraînera le public dans une aventure musicale et burlesque.

La compagnie TSN puisera aux sources d'une danse hip-hop des rues pour écrire sa partition chorégraphique.

Parce que la culture est faite de rencontres et d'échanges, la Côte-d'Or se réjouit d'accueillir ces trois compagnies.

Les modalités administratives et financières

Pour faciliter le travail administratif, le Département mettra à disposition des organisateurs un modèle de contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à signer avec les compagnies et les ensembles musicaux.

Sur présentation du contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle dûment signé et donc sans attendre que la représentation ait lieu, le Département versera à la collectivité, association ou établissement public les coûts de cession de représentation et des frais de déplacement diminués d'une participation forfaitaire de :

- 180 € pour les Communes et Communautés de Communes de moins de 5 000 habitants ;
- 250 € pour les Communes et Communautés de Communes de plus de 5 000 habitants, les associations et les établissements publics.

L'organisateur s'acquittera de l'ensemble des frais inhérents au coût de la représentation : cession du droit d'exploitation du spectacle, frais de déplacement, frais de restauration, droits SACEM ou SACD,et, le cas échéant, taxe fiscale sur les spectacles et frais d'hébergement.

Il est permis à l'organisateur de mettre en place une billetterie payante à condition de maintenir une gratuité pour les personnes de moins de 18 ans et de ne pas aller au-delà de 5 € pour les personnes de plus de 18 ans. Au regard des compétences sociales du Département, un nombre de gratuités pourra être mis à disposition du Conseil Départemental pour les publics accompagnés par les services départementaux et leurs professionnels.

En conclusion, le Département :

- facilite la charge administrative de l'organisation en mettant à disposition les documents requis par la législation ;
- assure l'intégralité des coûts de cession de droit d'exploitation du spectacle et les frais de déplacement, laissant à la charge de l'organisateur 180 € ou 250 € hors frais annexes.
- accompagne la communication autour du spectacle en prenant en charge la réalisation, l'impression et l'envoi des affiches du spectacle pour informer le public de la représentation.

Démarches à suivre en 3 points

1. Faites votre choix

Afin de vous guider dans vos choix, vous pouvez vous référer à la fiche de présentation des spectacles, vous rendre sur le site cotedor.fr sur lequel vous trouverez, le cas échéant, des extraits des spectacles et contacter :

a. le Service Culture du Conseil Départemental de la Côte-d'Or pour des renseignements généraux au 03 80 63 31 08 ;
b. les compagnies, ensembles musicaux pour affiner les conditions techniques et financières d'accueil (renseignements sur les droits SACEM/SACD, précisions sur la restauration et le cas échéant, le besoin d'hébergement) ;
c. les membres du comité de programmation peuvent vous conseiller, également, sur l'adéquation entre le spectacle et le public visé et sur les conditions techniques d'accueil. Selon votre situation géographique, vous pouvez joindre :

Marie Alison, l'Abreuvoir, Salives / Pays Seine-et-Tilles - Tél : 06 48 39 47 64 – courriel : contact@abreuvoir.fr / malison@pays-seine-et-tilles.fr

Olivier Cordelle, École de Musique et de Danse de l'Auxois-Morvan – Tél : 03 80 97 04 25 / 06 77 11 46 35 – courriel : musique-auxois-morvan@wanadoo.fr

Elisabeth Diaféria, Agence Culturelle du Parc Régional du Morvan – Tél : 03 86 78 79 09 – courriel : elisabeth.diaferia@parcdumorvan.org

Olivier Garrabé, Théâtre Gaston Bernard, Châtillon-sur-Seine – Tél : 03 80 91 37 26 – courriel : direction.tgb@wanadoo.fr

Samuel Lamy, Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Val de Saône Vingeanne – Tél : 03 80 31 02 38 – courriel : samuel.lamy@vdsv.fr

Jérôme Sabre, Théâtre de Beaune - Tél : 03 80 24 56 86 - courriel : culture.theatre@mairie-beaune.fr

2. Renseigner le formulaire des souhaits de spectacles.

Vous pouvez choisir autant de spectacles que vous le souhaitez. Il vous est conseillé d'identifier un nombre de spectacles supérieur à celui que vous souhaiteriez accueillir.

3. Envoyer le formulaire de réponse des souhaits de spectacles

par courriel à : ressources.culture@cotedor.fr
ET par courrier à l'adresse suivante :
Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Pôle Solidarités
Service Culture
Direction Jeunesse Culture Sports Vie Associative
B.P 1601
21 035 DIJON cedex

Avant le vendredi 29 avril 2016

Et après...

Votre participation à la Saison a été approuvée par le Conseil Départemental... Quelques conseils pratiques.

Avant le spectacle

- signer le contrat de cession de droit d'exploitation de spectacle avec les artistes ou leurs représentants et l'envoyer sans délai au Département. C'est sur la base du contrat signé par l'organisateur et les artistes ou leurs représentants que la subvention sera versée
- effectuer toutes les formalités liées à l'accueil d'un spectacle (autorisation préalable, visite de la commission de sécurité, prévenir la gendarmerie, autorisation de débit de boisson le cas échéant,...)
- faire les déclarations préalables auprès de la SACEM/SACD

  Société des auteurs compositeurs éditeurs de musique (SACEM) 3A Boulevard Eugène Spuller • 21000 Dijon
  Tél : 03 69 67 27 00 • www.sacem.fr

  Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
  Pôle Régional • 47 rue de Monceau • 75008 Paris
  Tél : 01 83 97 55 88 • www.sacd.fr

- au-delà de la diffusion de six spectacles par an, il est impératif pour l'organisateur (Communes, Communautés de Communes, organismes culturels) de posséder une licence d'entrepreneur du spectacle - en faire la demande auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté. Si vous êtes entrepreneur de spectacle occasionnel (moins de six spectacles par an), vous n'avez pas à obtenir de licence, mais vous devez tout de même déclarer la représentation auprès de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, et ce 1 mois avant la première (déclaration gratuite, voir formulaire cerfa n°14886*01)

  DRAC Bourgogne Franche-Comté
  Tél : 03 80 68 50 08
  www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

- accueillir le(s) spectacle(s) en un lieu qui selon la législation en vigueur peut recevoir du public, en dehors du temps scolaire et pour tous les publics et assuré pour cela
- mettre à disposition un lieu de diffusion respectant les normes de sécurité nécessaires à la diffusion d'un spectacle et tel qu'il a été convenu avec les artistes, l'aménager en respectant les jauges de public pouvant être accueilli
- contacter les artistes pour fixer l'horaire de leur arrivée, leurs besoins (repas...)
- communiquer localement sur le spectacle accueilli notamment au moyen des affiches remises par le Département
- prévoir les carnets à souche pour la billeterie même si l'entrée du spectacle est gratuite (obligatoire pour les lieux couverts)

Le jour du spectacle

- aménager le lieu de diffusion tel qu'il en a été convenu avec les artistes dans la fiche technique et accueillir le public en respectant scrupuleusement l'âge du public indiqué pour le spectacle : la qualité de la prestation artistique, l'attention des enfants, et la qualité de la soirée pour le public en dépendent
- accueillir les artistes et prendre en charge leur restauration et les frais tels que définis dans le contrat de cession d'exploitation du spectacle, préciser à nouveau leurs besoins
- mettre à disposition la plaquette de la saison culturelle départementale

Après le spectacle

- adresser l'état des dépenses et des recettes, le programme des œuvres diffusées à la SACEM/SACD et s'acquitter des droits
- selon les situations, effectuer une déclaration auprès du Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz et s'acquitter de la taxe sur les spectacles de variétés

Plus d'information sur https://www.cotedor.fr

Lexique

Le contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle est un contrat de vente conclu entre un producteur (compagnie, ensemble musical) et un organisateur de spectacles (Communes, Communautés de Communes, organismes culturels) aux termes duquel le producteur s'engage à donner, dans un lieu dont dispose l'organisateur, un certain nombre de représentations moyennant une somme forfaitaire.

La fiche technique contient les éléments nécessaires à l'accueil d'un spectacle. Elle vous permettra de mobiliser les moyens techniques et humains nécessaires au bon déroulement de la représentation. La fiche de spectacle, présente au livret, indique a minima les conditions d'accueil, il est souhaitable de demander la fiche technique aux compagnies pour préciser les besoins.

L'espace scénique est la zone de jeu réservée aux artistes. Elle est délimitée par des dimensions données en ouverture, profondeur et hauteur.

La loge est le lieu de concentration et de préparation à l'entrée en scène des artistes. Ce doit être un endroit convivial et calme. Il est d'usage d'y mettre à disposition des boissons (chaudes, froides), des en-cas. Miroirs, portecintres, chaises, tables, prises électriques, point d'eau et sanitaires sont souvent indispensables. Il est important de suivre les indications portées à cette rubrique dans la fiche de spectacle.

La taxe fiscale sur les spectacles de variétés

La taxe fiscale sur les spectacles de variétés (et les concerts de musiques actuelles hors pièces de théâtre, musique classique) est perçue directement par le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV). Elle est due par tout organisateur de spectacles détenteur de la billetterie ou par le vendeur pour les spectacles présentés gratuitement, qu'il soit professionnel ou non, structure privée, associative ou publique.
Elle s'élève à 3,5 % des recettes de billetterie ou du coût de cession des droits du spectacle.
www.cnv.fr

Droits SACEM

La Sacem assure la collecte et la répartition des droits d'auteur notamment pour la diffusion publique (médias audiovisuels, salles de concert, festivals, services internet, cinémas, magasins, etc.) des œuvres qu'elle représente.
Pour l'organisation d'un concert sans recette et un budget de dépenses compris entre 2 000 et 3 000 €, sous réserve d'une déclaration préalable, les droits d'auteurs s'élèvent à 220 €. Pour un concert avec un prix d'entrée jusqu'à 6 € et un budget de dépenses compris entre 1 500 et 2 000 €, sous réserve d'une déclaration préalable, les droits d'auteurs s'élèvent à 163 €.
www.sacem.fr

Droits SACD

La SACD s'attache à percevoir et répartir les droits de plus de 53 000 auteurs membres de la SACD représentant les répertoires du spectacle vivant et de l'audiovisuel : auteurs de théâtre, chorégraphes, metteurs en scène, compositeurs, réalisateurs, scénaristes…
Sauf cas exceptionnel de forfait, la rémunération des auteurs est constituée d'un pourcentage de la totalité des recettes de billetterie ou, si cela est plus avantageux pour l'auteur, de la totalité des sommes perçues en contreparties des représentations (cession de droits, frais d'approche…). Selon les catégories d'œuvres, ce pourcentage pourra varier dans une fourchette pouvant être comprise entre 10,5 et 13 %.
Retrouver des exemples de calcul des droits d'auteur sur prix de cession ou sur recettes de billetterie sur le site de la SACD.
www.sacd.fr

Plus d'information sur https://www.cotedor.fr

Les fiches spectacles

Arts & Scènes
la saison culturelle 100 % Côte-d'Or

Musique

Bastien Lallemant • *chanson* 1
La Distraction de la Mandibule • *quatuor vocal* 2
Ensemble Gilles Binchois • *musique ancienne* 3
Iltika • slam 4
Quatuor Hypérion • « *néo-classique* » 5
Stella by Starlight • *jazz* 6
Les Traversées Baroques • *ciné-concert* 7
Les Violons du Roy • *musique baroque* 8

Théâtre

En attendant • « *Alors ?* » 9
L'Estaminet rouge • « *Ecoute donc voir* » 10
L'Eygurande • « *Le Bal de Bébé Chouette* » 11
Taxi Brousse • « *La légende du Puits-Milieu* » 12
Théâtre Dijon Bourgogne • « *Qu'est-ce que le théâtre ?* » 13

Arts du cirque et de la rue

Cirque Ilya • « *Les frères Panini* » 14
Les Encombrants • « *Bricolez !* » 15
Opopop • « *Rosie Rose* » 16

Danse

A vous d'voir • « Les contes de Maméké » 17
Les alentours rêveurs • « Souffle aux corps » 18
Tout Simplement Nous (TSN) • « *Scène de rue* » 19

© Frank Loriou

Bastien Lallemant

En trio avec Florent Mascret (violoncelle)
et Pierre-Olivier Fernandez (violon)

En 2010, Bastien Lallemant initie les siestes acoustiques. Il y convie de nombreux artistes, chanteurs et auteurs : Albin de la Simone, Bertrand Belin, J.P. Nataf, Jeanne Cherhal, Vanessa Paradis et tant d'autres... C'est sur la route, avec ses compères J.P. Nataf et Seb Martel qu'il a bâti ce quatrième album *La Maison haute* paru en 2015.

Douze tableaux hantés par l'Histoire de Melody Nelson, aux ballades racées, tendues, aux chevauchées de fin du monde. Un palais d'ombres et de lumières, ciselé de l'épure à la démesure, que sa voix feutrée habite, envoûtante.

Bastien Lallemant est aujourd'hui considéré comme l'un des auteurs compositeurs parmi les plus brillants de sa génération. Pour ce spectacle, il viendra accompagné de deux instrumentistes talentueux, pour une rencontre d'une grande finesse où s'égraineront les titres de ses deux derniers albums.

« Grand disque à combustion lente, parmi les plus belles réussites de la chanson française contemporaine. » Les Inrockuptibles

« Une réussite totale qui ouvre avec une des plus belles chansons françaises qu'on ait entendues depuis longtemps. » Le Figaro

Distribution
Chant, guitare : Bastien Lallemant
Violon : Pierre-Olivier Fernandez
Violoncelle : Florent Mascret

Durée
75 mn

Conditions techniques
Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacle, théâtre
Jauge maximum conseillée : selon le lieu
Temps de montage : 2h30
Temps de démontage : 1h
Espace scénique : Ouverture : 4 m - Profondeur : 3 m - Hauteur : - m
Installations électriques de la salle de spectacle : PC 16A isolée de la lumière ou de toute source électrique. Demander la fiche technique auprès du contact
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) :
Deux chaises (bois, sans accoudoirs)

Conditions financières
Prix de vente : 2000 € TTC dans salle non équipée - 1600 € dans salle équipée
Frais de déplacement : à déterminer
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité
Aucune

Contact
Zamora Productions
84 rue de la République • 75011 Paris
N° de licence : 2-1043536 (04/03/2014) / 3-1062931 (17/11/2015)
Site internet : zamoraprod.com
www.bastienlallemant.com

Frédéric Mazzolini
Téléphone : 01 71 18 16 73 / 06 89 33 61 90
Courriel : frederic@zamoraprod.com

L'album La Maison haute a été récompensé par le prix « Coup de cœur » de l'Académie Charles Cros

© Manu

Le cabinet de curiosités vocales

La Distraction de la Mandibule

71

Ancêtres des musées qui les supplantent au 19e siècle, les cabinets de curiosités ne visaient pas tant à accumuler à la manière des encyclopédistes qu'à pénétrer les secrets intimes du monde par ce qu'il propose de plus fantastique, de plus incongru, de plus surprenant.

C'est dans cet esprit et avec une grande légèreté que quatre « braconneuses vocales » mènent une curieuse enquête dans l'appartement poussiéreux et encombré d'une mystérieuse musicologue récemment disparue...

L'aventure est vocale, joviale, endiablée et burlesque. Les quatre chanteuses, bavardes et passionnées, aux ego surdimensionnés, coupent les cheveux en quatre, les larynx en huit et ne reculent devant aucun répertoire vocal : chants traditionnels, musique ancienne, musique de l'Inde, chansons, blues, musique contemporaine... Ce spectacle en terre musicologique déborde d'énergie et d'invention.

« Chants traditionnels de l'Est, de Méditerranée, musique ancienne, baroque, chansons, vieux standards du jazz : elles ne reculent devant aucun répertoire, pour que le public sorte fort instruit quant aux choses vocales. » Le Bien Public

Distribution

Jeu et chant : Marie Fraschina, Claire Monot, Barbara Trojani
Jeu, chant et violoncelle : Anaïs Pin

Durée

1h10

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles
Jauge maximum conseillée : 300 personnes
Temps de montage : 3h
Temps de démontage : 1h
Espace scénique : Ouverture : 6,50 m - Profondeur : 5 m - Hauteur : 3 m
Espace loge : 5 personnes à accueillir - lavabo, toilettes à proximité, 1 portant, 15 cintres, 4 miroirs et lumières pour le maquillage, 2 prises électriques 16 A
Installations électriques de la salle de spectacle : 3 prises à proximité de la scène, 2 pôles + terre
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) :
Dans la mesure du possible : fond de scène et côtés noirs, noir dans la salle ; si possibilité : scène de 7 m x 6 m et gradinage ; 1 table. La compagnie s'adapte à la configuration et aux installations possibles des lieux

Conditions financières

Prix de vente : 2140 € TTC
Frais de déplacement :
1 véhicule 5 cv + 1 véhicule 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (5 personnes), frais d'hébergement (si le lieu de représentation est à plus de 100 km de Chalon-sur-Saône, 5 personnes), droits SACD, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Du 10 au 14/10 et 21/10/16 ; 9 et 16 /11/16 ; 2,3,9 et 10/12/16 ; du 19 au 26/02/17

Contact

La Distraction de la Mandibule
5 rue du Cloître • 71100 Châlon-sur-Saône
N° de licence : 2-1073067 ; 3-1073068
Site internet :
www.ladistractiondelamandibule.com

Barbara Trojani
Téléphone : 03 85 43 39 01 / 06 88 40 77 33
Courriel : barbara.trojani@gmail.com

© Stéphanie Hammarstrand

L'amor de lonh

Ensemble Gilles Binchois

Centré sur le thème, cher aux troubadours, de « l'amour de loin », ce programme est un parcours dans le dédale des sentiments amoureux liés à l'absence qu'elle soit due aux croisades, à la guerre, aux tournois, aux interdictions paternelles… Il est un cheminement non conventionnel parmi des styles et des époques différentes, de la musique courtoise à celle des villages, une immersion dans le vaste monde de la chanson, en compagnie de ses premiers maîtres - les troubadours, les trouvères – et de ses éternels serviteurs : les chantres-poètes traditionnels d'Occitanie ou d'Espagne...

Fondée en 1979, par Dominique Vellard, l'Ensemble Gilles Binchois figure parmi les plus prestigieux découvreurs de la musique ancienne. Son répertoire comprend musiques religieuses et profanes. Initialement spécialisé dans la musique médiévale et de la première Renaissance, il s'est ensuite aventuré dans des œuvres du XVIe siècle. L'ensemble qui, selon les répertoires, comprend des artistes de différentes nationalités, jouit d'une reconnaissance internationale.

Distribution

Chant, soprano : Anne-Marie Lablaude
Chant, ténor, oud : Dominique Vellard
Vièle, cornemuse : Baptiste Romain
Zarb, daf : Keyvan Chemirani

Durée

1h15

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente si bonne acoustique, église de préférence
Jauge maximum conseillée : 350 personnes
Temps de montage : 30 mn
Temps de démontage : 30 mn
Espace scénique : ouverture : 5 m minimum , profondeur : 5 m
Espace loge : 4 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : une rallonge électrique, éclairage de concert avec éclairage suffisant des pupitres pour confort de lecture des partitions
Nombre de prises électriques :
1 - puissance : courante
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : 4 chaises

Conditions financières

Prix de vente : 3165 € TTC
Frais de déplacement : 1 véhicule 6 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes)

Dates d'indisponibilité

Du 01/09 au 11/09/16 sauf le 05/09/16 ; 22,23,24,25,29 et 30/09/16 ; 1,2,3,4,14,15 et 16/10/16
Du 03 au 06/11/16 ; 6,7,8,9, 26,27,28 et 29/12/16 ; 31/01/17 ; du 01 au 04/02/17 ; du 10 au 12/03/17 ; du 05 au 07/05/17

Contact

Ensemble Gilles Binchois
Maison des Associations • Boîte LL3
2 rue des Corroyeurs • 21068 Dijon cedex
N° de licence : 2 - 140 168
Site Internet www.gillesbinchois.com

Anne-Marie Vellard
Téléphone : 03 80 33 60 75 / 06 84 60 65 46
Courriel : gilles.binchois@me.com

Iltika

Entre slam et poésie, Sidi, fondateur d'Iltika en 2005, scrute les détails, les sourires, les brisures, les liens. Il cherche la magie et sublime les joies et tourments de l'existence dans des textes sincères, des textes sortis du cœur qui donnent à rêver, transportent et touchent juste.

Avec son deuxième album « Hybride », Iltika conserve sa volonté d'ouverture et d'exigence. Enrichi d'un clavier et d'un quatuor à cordes, le groupe affirme son style à la croisée des genres, entre influences hip-hop, emprunts au minimalisme américain, aux musiques du monde et au jazz actuel.

Incarnant son rôle de conteur urbain avec aplomb et évidence, le chanteur Sidi sublime les joies et tourments de l'existence.

« Si Iltika était un beau projet, la maturité en a fait un aboutissement d'exception. » Magma Magazine

Distribution

Voix : Sidi Naïm
Guitare : Damien Saint Loup
Basse : Florian Raimondi
Batterie : Benoit Kalka
Claviers : ThoTho Loyer
Violon : Pierre-Olivier Fernandez

Durée

90 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, plein air
Jauge maximum conseillée : selon le lieu d'accueil du concert
Temps de montage : 2 h - balances incluses
Temps de démontage : 30 mn
Espace scénique : demander la fiche technique auprès du contact.
Espace loge : 6 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : l'organisateur doit fournir un système de diffusion adapté au lieu ainsi que d'un technicien qualifié pour l'accueil, l'installation et l'assistance technique pendant la balance et le concert. Pour les concerts en extérieur, la scène devra impérativement être couverte, à l'abri du vent et de la pluie
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) :
Le groupe vient avec ses décors (bancs et lampadaires)

Conditions financières

Prix de vente : 1200 € TTC (+ frais de location de 300 € pour la sonorisation)
Frais de déplacement : 2 véhicules 4 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (6 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Youz Prod
119 rue Boullay • BP 108 • 71004 Mâcon
N° de licence : 2-1044163 ; 3-1044164
Site internet : youzprod.com

Estelle Berrichel
Téléphone : 09 86 26 46 96 / 06 49 64 21 97
Courriel : estelle@youzprod.com

© Vincent Loyer

Quatuor Hypérion

Quatre musiciens hors pairs dont le jeu souple et le grand souci du détail offrent des prestations brillantes et rigoureuses entre douceur et tumulte, le Quatuor Hypérion produit une musique moderne qui puise dans le classique et les musiques de films, dans les musiques traditionnelles arabes ou celles répétitives de Philip Glass ou Steeve Reich.

Hypérion mêle régulièrement son univers néoclassique à celui d'autres formations aux horizons variés du conte urbain d'Iltika à Yves Jamait avec qui ils se sont produits au Casino de Paris, en passant par Bastien Lallemant.

« Hypérion, c'est une force ascendante qui ratisse les abysses et déferle comme une vague sur le monde. C'est un bruit de pas qui pèse, une danse irlandaise, un chant qui vient du ventre. C'est un rire terrible, une blessure, les flancs d'une falaise. C'est cela Hypérion, tout cela... et rien de cela. » Alexandra Lucchesi-Frébault

« Un ovni faussement classique débarqué sur la planète des musiques actuelles. » Jondi.fr

Distribution

Compositions, violon : Pierre-Olivier Fernandez
Violon : Fanny Sauvin
Alto : Antoine Carlier
Violoncelle : Florent Mascret

Durée

1h à 1h30

Conditions techniques

Type de lieu possible : tous les lieux si la salle et la jauge se prêtent à l'acoustique
Jauge maximum conseillée : 150 personnes
Temps de montage : 1 h
Temps de démontage : sans objet
Espace scénique : Ouverture : 4 m - Profondeur : 2 m - Hauteur : pas de contrainte
Espace loge : 4 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : sans objet
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) :
4 chaises sans accoudoir

Conditions financières

Prix de vente : 1200 € TTC
Frais de déplacement :
1 véhicule 4 cv + 1 véhicule 5 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Youz Prod
119 rue Boullay • BP 108 • 71004 Mâcon
N° de licence : 2-1044163 ; 3-1044164
Site internet : youzprod.com

Estelle Brrichel
Téléphone : 09 86 26 46 96 / 06 49 64 21 97
Courriel : estelle@youzprod.com

Pierre-Olivier Fernandez
Téléphone : 06 35 13 59 45
Courriel : pof.fernandez@hotmail.fr

Hommage à Ella Fitzgerald Quartet

Stella by Starlight

Le duo de jazz Stella by Starlight - Christelle Braud au chant et Ludovic Grassot à l'orgue - explore depuis des années les standards du jazz américain des années 30 et 40. Ceux dont on ne se lasse pas et qu'on se plaît à réécouter sans fin.

Pour ce programme, ils ont choisi de rendre hommage à la grande chanteuse de jazz Ella Fitzgerald. Ils convoquent ainsi les compositeurs fétiches de la diva : Gerschwin, Cole Porter, Duke Ellington... Des noms qui swinguent toujours dans nos têtes.

Summertime , Stella by starlight , Fly me to the moon... autant de classiques ici réinterprétés par le duo rejoint pour l'occasion par deux autres musiciens - Didier Alemany à la batterie et Jean-Paul Thirion à la guitare.

« Au clavier, les sons vibratos de Ludovic et au chant, la voix chaude de Christelle ensorcellent. On replonge dans l'univers des comédies musicales. Le duo complice trouve le ton adapté au lieu et se répond harmonieusement. » Le Journal de la Haute-Marne

Distribution

Chant : Christelle Braud
Organiste : Ludovic Grassot
Batteur : Didier Alemany
Guitariste : Jean-Paul Thirion

Durée

1h30

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, plein air, bar, restaurant
Jauge maximum conseillée : selon le lieu d'accueil
Temps de montage : 50 mn
Temps de démontage : 50 mn
Espace scénique : Ouverture : 5 m - Profondeur : 3 m
Espace loge : 4 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises électriques standard
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) : Sans objet

Conditions financières

Prix de vente : 1500 € TTC
Frais de déplacement : 2 véhicules 5 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Le Chien à plumes
Ecluse N° 13 • 52190 Dommarien
N° de licence : 2-1019735
Site internet : wwwchienaplumes.fr
www.stellabystarlight.fr/

Christelle Braud
Téléphone : 09 60 06 26 86 / 06 80 88 46 73
Courriel : christelle.braud@hotmail.com
stella.starlight.52@gmail.com

© F.Sartiaux

Pat a Mat

Les Traversées Baroques

Tout public à partir de 5 ans

jeune public

Pat et Mat sont deux amis inséparables qui partagent une passion commune pour le bricolage. Changer une ampoule, regonfler la piscine, perfectionner l'aspirateur ou recycler les assiettes en carton…, ils regorgent d'idées ingénieuses et surprenantes. En matière de bricolage ce sont des pros... et en matière de catastrophe, qui pourrait les égaler ? Ces deux petits bonhommes en pâte à modeler animée apparaissent pour la première fois en 1976 dans le film d'animation tchèque « Les bricoleurs » de Lubomir Beneš et Jiří Trnka.

Pour ce ciné-concert, les deux compères sont accompagnés dans leurs aventures par les Traversées Baroques. Les musiciens - Judith Pacquier (cornet à bouquin et flûte à bec), Abel Rohrbach (sacqueboute basse), Olivier Urbano (accordéon) - interprètent en direct une composition d'Etienne Meyer. Leur talent d'instrumentiste est le reflet inversé de la maladresse de Pat et Mat qui persévèrent toujours face à l'adversité. Une rencontre alléchante.

Les Traversées Baroques, ensemble associé à l'Opéra de Dijon depuis avril 2013 n'ont de cesse d'explorer des répertoires peu fréquentés, en particulier ceux du 17e siècle des pays de l'est de l'Europe.

Un ciné-concert associe la projection d'un film à un concert en live.

Distribution

Cornet à bouquin, flûte à bec : Judith Pacquier
Sacqueboute basse : Abel Rohrbach
Accordéon : Olivier Urbano

Durée

45 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : tout lieu susceptible d'être plongé dans le noir complet, cours et jardins de nuit
Jauge maximum conseillée : 300 personnes
Temps de montage : 1 h 30 incluant répétition et balance
Temps de démontage : 30 mn
Espace scénique : Le spectacle s'adapte à tout type d'espaces.
Espace loge : 4 personnes à accueillir - un miroir, une ou deux tables pour poser les étuis
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises électriques - 2000 W en moyenne (cela dépend de la puissance du vidéo-projecteur et en conséquence de la taille de la salle). L'ensemble se déplace avec son propre matériel si la salle n'a pas d'équipement (vidéo-projecteur, lecteur DVD ou ordinateur, hauts-parleurs amplifiés, table de mixage, deux lampes de pupitres)
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : Noir dans la salle, écran de projection, deux pupitres, trois chaises et une petite table ou un tabouret. L'ensemble se déplace avec son propre matériel (écran et pupitres) si la salle ne dispose pas de ces équipements

Conditions financières

Prix de vente : 1530 € TTC
Frais de déplacement : 1 véhicule 5 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Du 20 au 24/09 et les 26,28 et 30/09/2016 ; 02, 04/10/2016, du 13 au 16/10 :2016, du 21 au 30/10/2016 ; du 04 au 06/11/2016 ; 19 et 20/11/2016 ; du 10 au 17/12/2016 ; du 07 au 14/01/2017 ; 04 et 05/02/2017 ; 11 et 12/03/2017 ; 08 et 09/04/2017 ; du 10 au 14/05/2017 ; 17 et 18/06/2017.
NB : n'hésitez pas à contacter l'ensemble, certaines dates sont des options qui attendent confirmation.

Contact

Les Traversées Baroques
5 rue Charles de Vergennes • 21000 Dijon
N° de licence : 2-1080407 ; 3-1080408
Site internet : traversees-baroques.fr

Elodie Faivre
Téléphone : 06 73 60 87 97
Courriel :
elodie.faivre@traversees-baroques.fr

© Jean-Pierre Do Din Do

Amours et Sonates

Les Violons du Roy

C'est un programme varié où les voix alternent, se renforcent, se mêlent : la voix volubile et enthousiaste du violon, la voix poignante et enjouée de celle qui conte l'histoire du pauvre Jonas mis à l'épreuve d'être mangé par un monstre marin ou encore la voix de la terrible Médée tuant ses propres enfants...

La musique baroque nous vient d'une époque tendre et violente ! Aux antipodes de l'ennui, elle se nourrit d'expressions vives et même musclées où tous les publics d'aujourd'hui éprouvent les émotions les plus marquées : entre la douceur d'un chant au violoncelle, les envolées virtuoses du violon, le jeu sensible du clavecin.

La Compagnie des Violons du Roy est un ensemble polyphonique, instrumental et vocal, composé selon la tradition des bandes de violons du 17ème et 18ème siècle de quelques violons à une trentaine d'instrumentistes. Il réunit plusieurs générations de musiciens : un ancien premier violon des Arts Florissants ou une jeune et talentueuse lauréate de la Guildhall School de Londres... tous tendus par le désir de nous faire entrer dans la danse.

Distribution
Violon baroque : Frédéric Martin
Mezzo-Soprano : Claire Bournez
Violoncelle baroque : Jean Gaudy
Clavecin : Patrick Heilmann

Durée
1h15

Conditions techniques
Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, église
Jauge maximum conseillée : 300 personnes
Temps de montage : 1 h
Temps de démontage : 1 h
Espace scénique : Ouverture : 6 m - Profondeur : 3 ou 4 m - Eglise : autel ou devant le portail d'entrée qui fera office d'abat-son
Espace loge : 4 ou 5 personnes à accueillir - 15 m^2 , 5 chaises, 1 grande table, un portant pour les costumes, une prise électrique pour bouilloire / fer à repasser, 1 miroir en pied, des toilettes à proximité...
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 ou 4 projecteurs (lumière chaude) pour éclairer la scène sur pieds de 3 m ou plus ; une prise de courant de part et d'autre de la scène pour les lampes de pupitre
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) : Aucune

Conditions financières
Prix de vente : 1950 € TTC (30 € de location)
Frais de déplacement :
1 véhicules 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes)

Dates d'indisponibilité
Aucune

Contact
Variations
5 rue Charles de Vergennes • 21000 Dijon
N° de licence : en cours
Site internet : laciedesviolonsduroy.fr

Frédéric Martin
Téléphone : 06 87 43 86 25
Courriel : fredem.perso@gmail.com

© Sébastien Bozon

Alors ?

Compagnie En attendant…

Tout public à partir de 4 ans

jeune public

Au travers de trois histoires jouées et mises en musique de l'auteure-illustratrice Kitty Crowther dont l'œuvre a été récompensée par de prestigieux prix internationaux, la Compagnie En attendant... se livre au plaisir du jeu d'acteur. Au rythme de la harpe, le comédien se fait parfois conteur, parfois personnage incarné.

« Comme chaque soir, la nuit se couche sur l'étang. Et comme chaque soir, Jérôme a peur. Papa lui lit une belle histoire puis l'embrasse. Maman vient lui faire un dernier câlin.

Jérôme se retrouve tout seul dans sa chambre. Tout seul dans son lit, tout seul dans son cœur. Il croit avoir entendu un bruit... Qui fait « scritch scratch dip clapote » sous son lit ? »

Depuis ses débuts en 2001, la Compagnie En attendant… ambitionne de créer un théâtre qui sollicite l'imaginaire du spectateur. Le plateau est presque nu, quelques gestes essentiels, quelques notes et respirations choisies. Silence et lenteur permettent à chaque spectateur de se poser des questions, de s'inventer des réponses et de se raconter sa propre histoire.

« - Alors ? - Il est là ? - Non ! - Il est arrivé ? - Non pas encore. »

Distribution

Mise en scène : Jean-Philippe Naas
Jeu : Baptiste Nénert
Musique : Maëlenn Dano

Durée

40 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, bibliothèque
Jauge maximum conseillée : 100 personnes / 60 en bibliothèque
Temps de montage : 4 h salles équipées / 1 h en bibliothèque
Temps de démontage : 30 mn
Espace scénique : Ouverture : 5 m - Profondeur : 3 m - Hauteur : 3 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir - point d'eau, miroir, portant
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : Fond de scène noir et gradinages souhaités

Conditions financières

Prix de vente : 1100 € TTC / 700 € pour les bibliothèques
Frais de déplacement :
1 véhicule 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (3 personnes), frais d'hébergement (2 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie En attendant
16 rue Général Delaborde • 21000 Dijon
N° de licence : 2-1016800
Site internet :
www.compagnie-en-attendant.fr

Audrey Roger
Téléphone : 06 99 45 05 08
Courriel : adm@compagnie-en-attendant.fr

© Yves Nivot

Ecoute donc voir

L'Estaminet rouge

71

Comme chaque été, Tirat est opéré des yeux. Près de lui apparaît le grand Raph, géant bienfaisant qui se met à conter un malheur identique, son dépassement, la route vers une liberté retrouvée faite de musique, de danse et de théâtre. Cet hymne à la vie donne à écouter les voix qui crient de l'intérieur et à voir l'univers lumineux d'une ouverture sur le monde.

Raphaël Thiery est cornemuseux, souffleur, sonneur, mais aussi, acteur, conteur, tchatcheur, diseur, raconteur, causeur et puis danseur. Seul en scène, il ravive, tragédise, ironise, apitoie, rugit, agite les poings, ouvre les mains, rythme des pieds, chante, danse, gonfle le sac de sa cornemuse et joue.

Avec la complicité de Patrick Grégoire, il nous raconte ici l'histoire de sa vie. Comment il est sorti du noir, comment il a su faire face au handicap et se créer un monde, à lui, dans un esprit de partage.

« Raphaël Thiéry est là, dans la nuance, la densité, empli de résonances émotives maîtrisées et si léger dans la danse, porté par les mots et inspiré de sensibilité simple. Un très beau moment de théâtre. A voir, absolument ! » La Tribune des Tréteaux

Distribution

Mise en scène, écriture : Patrick Grégoire
Jeu : Raphaël Thiéry

Durée

1h20

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, cinéma
Jauge maximum conseillée : 150 personnes
Temps de montage : 2 h
Temps de démontage : 1 h
Espace scénique : Ouverture : 6 m - Profondeur : 4 m - Hauteur : 3,5 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir - point d'eau, miroirs, portants/cintres
Matériel à installer : à voir selon l'équipement de la salle
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : Prévoir une vergue transversale de cour à jardin au centre du plateau à 3 m minimum du sol pour l'accroche d'un petit projecteur (fourni) et lit de poupée. Il est préférable que la scène soit surélevée d'au moins 60 cm ou que des gradins soient installés. Fond de scène et deux côtés noirs souhaités (contacter la compagnie si inexistant)

Conditions financières

Prix de vente : : 1000 € TTC
Frais de déplacement :
1 véhicule 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes), frais d'hébergement (2 personnes),droits SACD

Dates d'indisponibilité

Du 13 au 23/09/16 ; du 24 au 28/10/16 ;
Du 14 au 19/11/16 ; du 16 au 26/01/2017.

Contact

Compagnie L'Estaminet rouge
44 rue des Galvachers • 71550 Anost
N° de licence : 2-1047516 ; 3-1047517
Site internet :
http://lestaminetrouge.ouvaton.org

Agnès Billard
Téléphone : 06 77 51 11 25
Courriel :
diffusionlestaminetrouge@orange.fr

© Marianne Bluzat

Le Bal de Bébé Chouette

Compagnie L'Eygurande

de 18 mois à 3 ans

jeune public

On le sait, les histoires font grandir et sont indispensables à la construction de l'individu. Mais comment s'adresser à des tout-petits ? Spectacle participatif, le « Bal de Bébé Chouette » a été conçu pour eux et leurs parents. Il s'appuie sur le récit du voyage initiatique d'un bébé chouette qui, à la recherche de sa maman, va découvrir le monde et rencontrer d'autres univers.

La compagnie de l'Eygurande invente un espace confortable et poétique d'où surgissent comédiens, musiciens, objets, marionnettes et théâtre d'ombre dans lequel l'enfant va vivre cette découverte dans une émotion partagée avec son accompagnateur.

Grâce aux musiques dansées et aux comptines chantées, c'est avec tous les sens que l'enfant accueillera l'histoire de ce bébé chouette tombé du nid. Et bien sûr, cette aventure se termine bien.

Réalisée avec l'apport de familles, de professionnels de la petite enfance, le spectacle se donne pour ambition de développer le goût des histoires racontées dès le plus jeune âge, de développer l'imaginaire des enfants, les rendre sensibles aux autres et au monde.

Il est possible en complément (et vivement conseillé) d'accueillir des ateliers « Chanter, danser, jouer avec les tout-petits » proposés par la compagnie avant le spectacle.

Distribution

Mise en scène, manipulateur :
Jean-Louis Mercuzot
Création musicale : Alexandre Martin
Chant, jeu : Isabella Keiser, Alexandre Martin ou Arnaud Delannoy

Durée

20 minutes et rencontre avec le public

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre
Jauge maximum conseillée : 35 personnes
Temps de montage : 4 h
Temps de démontage : 2 h
Espace scénique : Ouverture : 8 m - Profondeur : 8 m - Hauteur : 3 m
Espace loge : 4 personnes à accueillir - superficie, point d'eau, miroirs, un portant/cintres, 2 prises électriques 10 A, 2 tables, 4 chaises, 2 miroirs, lavabo, toilettes
Matériel à installer : le matériel est fourni et installé par la compagnie
Installations électriques de la salle de spectacle : 4 prises électriques 16 A
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : La compagnie est autonome. L'espace doit être libre et très propre au sol. Tables ou bancs (de quoi enlever manteaux, poussettes et chaussures) pour l'accueil des enfants et des parents

Conditions financières

Prix de vente : 1 161,34 € TTC ; 1 516,67 € TTC pour deux représentations consécutives ; 1 727,67 € TTC pour trois représentations consécutives dans le même lieu
Frais de déplacement :
2 véhicules 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACEM/SACD, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Du 14/11 au 04/12/16

Contact

Compagnie L'Eygurande, Cité du Verbe
19 Grande Rue, Saiserey • 21210 Missery

N° de licence : licence définitive - n° 910127 - 3e catégorie

Site internet : Eygurande.net

Jean-Louis Mercuzot
Téléphone : 03 80 84 47 17 / 06 63 33 36 47
Courriel : jean-louis@eygurande.net

© Taxi-Brousse

La Légende du Puits-Milieu

Compagnie Taxi-Brousse

Tout public à partir de 6 ans

jeune public

Quelque part en Orient, Djolen, musicien du Roi et son fils Tiaren partent lever le sortilège qui a frappé la petite Cassandra. Il est question du Puits-Milieu, un endroit unique, si profond qu'on y entend le battement du cœur de la Terre... Les sons se mêlent à la parole, laissant le spectateur cheminer dans l'imaginaire. Jouée en direct, la musique s'enrichit de techniques d'enregistrements «invisibles», faisant naître comme par magie des paysages sonores propices à l'éveil des sens. Les instruments, gongs, zarb, udu, rhombe, didjeridoo, bol chantant et autre arrosoir, sont autant d'objets sonores à la beauté étrange et fascinante, à découvrir par les yeux et les oreilles.

Petits et grands retiennent leur souffle devant ce spectacle sensible et subtil, un conte à la forme «classique», une aventure onirique qui déroule un discours pour tous, pacifique et captivant.

Fondée en 1996 à l'initiative d'Alexis Louis-Lucas, musicien, percussionniste et comédien, la compagnie Taxi Brousse crée des spectacles aux formes multiples (spectacles de rues, concerts, événements, spectacles jeune public...) qui s'articulent autour de la parole et du témoignage.

Distribution
Ecriture, jeu et musique : Alexis Louis-Lucas

Durée
1h

Conditions techniques
Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, plein air, grange, halle,...
Jauge maximum conseillée : 150 personnes
Temps de montage : 5 h
Temps de démontage : 1 h 30
Espace scénique : Ouverture : 8 m - Profondeur : 5,50 m - Hauteur : 3 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir
Installations électriques de la salle de spectacle : 4 prises séparées 16 A
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) : Noir dans la salle, gradinage ou scène

Conditions financières
Prix de vente : : 1200 € TTC
Frais de déplacement :
1 véhicule 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes), droits SACD

Dates d'indisponibilité
Aucune

Contact
Compagnie Taxi-Brousse
1 avenue du Cromois • 21800 Quetigny
N° de licence : 2-1067316 ; 3-1067317
Site internet : taxibrousse.ouvaton.org

Tiziana Mélis
Téléphone : 03 80 71 96 16 / 06 27 04 02 12
Courriel : cietaxibrousse@gmail.com

© Vincent Arbelet

Qu'est-ce que le théâtre ?

Théâtre Dijon Bourgogne - CDN

« Toutes les enquêtes d'opinion le prouvent : l'art dramatique arrive aujourd'hui en tête des sujets qui préoccupent les Français, juste après les risques alimentaires et les accidents nucléaires. Pour répondre à cette préoccupation, le programme Qu'est-ce que le théâtre ? s'invite au plus près de chez vous, pour informer et rassurer. Dans une atmosphère intime et décontractée, des professionnels reconnus répondent aux questions que tous se posent : s'ennuie-t-on toujours au théâtre ? Faut-il avoir du talent pour être spectateur ? La sortie au spectacle exige-t-elle une préparation physique particulière ? Est-ce que sur scène, tout est faux ? A-t-on le droit de s'endormir ou de partir avant la fin ? En situation de crise économique, le théâtre peut-il constituer une réponse ? »

Entre la fausse conférence et la vraie farce, avec « Qu'est-ce que le théâtre ? », Benoît Lambert poursuit un travail sur des formes légères : un théâtre « à jouer partout » - salles de classe, associations, salles polyvalentes, centres sociaux, bibliothèques, domiciles, etc - animé par le désir de rencontrer les gens à l'endroit où ils vivent, travaillent, se réunissent.

Distribution

Projet de Benoît Lambert et Hervé Blutsch
Mise en scène : Benoît Lambert
Jeu : Emmanuel Vérité et Nathalie Matter

Durée

55 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente ; salle de spectacles ; théâtre ; salle de classe
Jauge maximum conseillée : 150 personnes maximum avec gradins ; 70 personnes maximum avec des chaises
Temps de montage : 1 h
Temps de démontage : 1 h
Espace scénique : Ouverture : 3,50 m - Profondeur : 3 m - Hauteur : 2,50 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir - petite pièce attenante ou à proximité pouvant servir de loge
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 (en cas d'installation lumières) 220 Volts (2 x 10/16 A)
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : 70 chaises si absence de gradin

Conditions financières

Prix de vente : 1400 € TTC pour une représentation / 3000 € TTC pour 3 représentations - forfait week-end
Frais de déplacement : 1 véhicule 4 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (3 personnes), frais d'hébergement (à déterminer), droits SACD

Dates d'indisponibilité

Du 01/09/16 au 19/02/17

Contact

Théâtre Dijon Bourgogne - CDN
23 rue Courtepée • BP 72936 • 21029 Dijon

N° de licence : 1-1061666 ; 2-1061667 ; 3-1061668

Site internet : www.tdb-cdn.com

Amélie Pierrot
Téléphone : 03 80 68 47 46 / 06 72 91 57 57
Courriel : a.pierrot@tdb-cdn.com

Production déléguée Théâtre Dijon Bourgogne - CDN • Coproduction La Comédie de Saint-Etienne - CDN

© JM Huriot

Les frères Panini

Cirque Ilya

Tout public à partir de 4 ans

jeune public

Deux personnages pittoresques, Giovanni et Bénito alias les Frères Panini, venus tout droit d'Italie, échappés des plus grands cirques d'Europe jouent avec maestria une partition fantasque et surprenante où se succèdent des numéros de vélo acrobatique, jongleries, cascades et magie, le tout saupoudré de musique. Au travers de ce spectacle pluridisciplinaire et interactif, le Cirque Ilya permet de découvrir les différentes formes et techniques des arts du cirque. Les Frères Panini ? Ils savent tout faire mais très mal ? Pas si sûr ...

Compagnie de théâtre de rue et des arts du cirque basée à Dijon, Cirque Ilya propose depuis sa création, en 2003, de nombreux spectacles, numéros burlesques, acrobatie, jonglerie, musique, clownerie...

« Les numéros de cirque des Frères Panini (...) ont impressionné et émerveillé un public familial venu en nombre. (...) Haut en couleurs et très riche en émotions, le spectacle vivant, visuel et dynamique a amusé petits et grands.» Le Télégramme

Distribution
Jeu : Laurent Volken et Benny Martin

Durée
1h

Conditions techniques
Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalent, salle de spectacle, théâtre, plein air, chapiteau
Jauge maximum conseillée : 300 personnes
Temps de montage : extérieur 30 min / intérieur 1 h
Temps de démontage : extérieur 30 min / intérieur 1 h
Espace scénique : Ouverture : 6 m - Profondeur : 4 m - Hauteur : 4 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir - miroirs, prises électriques pour sèche-cheveux
Matériel à installer : la compagnie est autonome en son et lumière.
Installations électriques de la salle de spectacle : 16 A
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) :
fond de scène

Conditions financières
Prix de vente : 1300 € TTC
Frais de déplacement :
1 véhicule 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes), droits SACEM/SACD, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité
24/09/16 ; du 18 au 20/11/16 ; 03,04,09,10,11,17 et 18/12/16

Contact
Cirque Ilya
3 et 5 rue des fleurs • 21000 Dijon
N° de licence : 2-140538 ; 3-140539
Site internet : www.cirque-ilya.com

Sandra Bouteille
Téléphone : 03 45 60 26 36 / 06 62 82 73 90
Courriel : contact@cirque-ilya.com

© Sidi Naïm

Bricolez !

Les Encombrants

Bricoleurs du dimanche, possesseurs de deux mains gauches et autres maladroits, ce spectacle est fait pour vous. Grâce à la méthode Patin, vous découvrirez comment, sans outillage ni connaissance particulière, on peut faire une bibliothèque, poser du papier peint, accrocher un tableau. Mais, bien sûr, rien ne se passe jamais comme on l'attend et souvent la démonstration tourne à la catastrophe.

Spectacle burlesque, « Bricolez ! » se situe entre Buster Keaton et Tex Avery. Enchaînant maladresses, mésaventures et chutes, « Bricolez ! » s'adresse à tout le monde et surtout nous fait rire de nous-mêmes. Quant au texte, il pourrait se situer entre Louis De Funès et Gilles Deleuze. « Bricolez Patin, bricolez malin ».

Après avoir partagé les planches et les tréteaux, pendant une dizaine d'années, dans des compagnies comme les 26 000 Couverts ou OPUS, Etienne Grebot et Frédérique Moreau de Bellaing créent, en 2012, la compagnie Les encombrants.

«(…) les gags sont réglés avec une grande précision et on ne sait jamais trop ce qui va arriver sur le plateau. C'est finalement une leçon portative de philosophie en 55 minutes qui nous est assénée ici. (…) C'est bien mis en scène, efficace, et brillant. » Philippe du Vignal, Le Théâtre du blog

« Un moment de franche rigolade.» Le Journal de Saône-et-Loire

Distribution

Mise en scène : Etienne Grebot
Jeu : Frédérique Moreau de Bellaing, Laure Seguette

Durée

50 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, grange, salle de spectacles, théâtre, plein air et tout endroit plat
Jauge maximum conseillée : 250 personnes
Temps de montage : 4 h
Temps de démontage : 2 h
Espace scénique : Ouverture : 7 m - Profondeur : 7 m - Hauteur : 3,5 m - Le sol doit être plat.
Espace loge : 2 personnes à accueillir - miroirs, portant à costumes, table, 2 chaises, douche souhaitable, serviettes, lumière
Matériel à installer : la compagnie est autonome.
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 x 16 A (côté scène et côté public).
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) :
sol plat - fond de scène (mur, façade, pendrillons,…) ; un point d'eau ; assises des spectateurs ; 1 escabeau 6 marches

Conditions financières

Prix de vente : 1888,45 € TTC
Frais de déplacement :
1 véhicule 7 cv et plus
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), droits SACD

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie Les Encombrants
15 rue Turgot • 21000 Dijon
N° de licence : 2-1068606 et 3-1068607
Site internet : www.lesencombrants.jimdo.fr

Etienne Grebot
Téléphone : 06 87 42 79 56 / 09 54 95 58 35
Courriel : etienne.grebot@laposte.net
cie.les.encombrants@gmail.com

© Vincent Arbelet

Rosie Rose

Compagnie Opopop

Tout public à partir de 4 ans

jeune public

Tout droit sorti d'un cartoon un peu déjanté, une petite bonne femme saugrenue se laisse entraîner par la magie de l'inattendu. Alors, l'ordinaire devient extraordinaire, les fleurs poussent dans les recoins de la scène, les souris dansent sur un air de jazz, les nains de jardin écoutent la BéBéCé et les murs rêvent de révolution...

C'est un conte de fée du quotidien dans lequel Rosie Rose déroule tendrement son petit cirque d'intérieur peuplé de balles, d'ombrelles et de hula hoop. Joué, à ce jour plus de cent fois, de Dijon à Taïwan, de théâtres en salle des fêtes, Rosie Rose est un spectacle surréaliste et plein d'humour, mêlant jonglerie, magie et bricoles.

« Une salle comble et surtout comblée...» La Montagne

« Rosie rose a réellement conquis le théâtre.» Le Bien Public

« C'est drôle, poétique et féerique....Chez Rosie Rose, on aimerait y rester.» Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Distribution
Jongleuse, comédienne : Karen Bourre
Marionnettiste : Julien Lanaud

Durée
50 mn

Conditions techniques
Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre
Jauge maximum conseillée : 250 personnes
Temps de montage : 4 h (salles non équipées) - 8 h (salles équipées)
Temps de démontage : 1 h
Espace scénique : Ouverture : 7 m - Profondeur : 5 m - Hauteur : 3 m
Espace loge : 2 personnes à accueillir
Matériel à installer : la compagnie est autonome
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 X 16 A et 1 X 20 A
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/...) :
Noir dans la salle souhaitée - Gradinage si possible - Aide demandée pour le déchargement et le rechargement

Conditions financières
Prix de vente : 1266 € TTC
Frais de déplacement : 1 véhicule 6 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes), droits SACEM, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité
Du 01 au 11/09/16 et le 28/09/16 ; du 15 au 28/10/2016 ; du 16 au 18/11/16 ; du 28 au 30/11/16 ; le 01,08,09/12/16 et du 12 au 16/12/16, le 21/12/16, le 26/01/17, du 13 au 19/02/17, le 19/04/17.

Contact
Compagnie Opopop
7 allée de saint Nazaire • 21000 Dijon
N° de licence : 2-1076317
Site internet : opopop.fr

Adèle Petident
Téléphone : 06 45 39 91 43
Courriel : cieopopop@gmail.com

© Adrien Schiavone

Les Contes de Maméké

Compagnie A vous d'voir

Tout public à partir de 5 ans

jeune public

Dans la culture africaine, il fut un temps où les animaux parlaient et vivaient avec les êtres humains. C'est ainsi que Maméké, une grand-mère araignée loufoque raconte des histoires.

Le père de Demba souhaite transmettre à son fils son amour des plantes et lui apprendre combien la nature est précieuse. Demba, lui, est épris de liberté. Il veut découvrir par lui-même ce qu'il y a au-delà du fleuve Sénégal. Il décide de partir pour un grand voyage à la découverte des paysages africains.

La compagnie « A vous d'voir » invite à un voyage initiatique dans un spectacle rythmé et poétique mêlant vidéo, danse hip-hop et théâtre. Dans ce spectacle interactif aux dialogues remplis de suspense et d'humour, les petits spectateurs sont mis à contribution pour faire avancer l'intrigue et aider le héros à vivre son aventure.

Distribution

Jeu : Karim Camara, Ghislain Delbecq, Marie Zawada

Durée

50 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente - salle de spectacles - théâtre
Jauge maximum conseillée : 500 personnes
Temps de montage : 5 h 30 hors pré-montage
Temps de démontage : 1 h 30
Espace scénique : Ouverture : 6 m - Profondeur : 4 m
Espace loge : 3 personnes à accueillir - accès direct plateau, miroirs, lumière, eau courante, toilette, portant, cintres
Matériel à installer : demander la fiche technique à la compagnie. La compagnie apporte l'écran, le vidéo projecteur, la console lumière et les ordinateurs de commande
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 X 16 A et 1 X 20 A
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : Noir absolu dans la salle

Conditions financières

Prix de vente : 1150 € TTC (et frais de location si besoin)
Frais de déplacement : 1 véhicule - 5 cv - 2 A/R Paris + 1 A/R Bordeaux
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (4 personnes), frais d'hébergement (4 personnes), droits SACD, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

23 et 24/11/16

Contact

Compagnie A vous d'Voir
26 rue Jean Jaurès • 58000 Nevers
N° de licence : 2-1077423
Site internet : www.cieavousdvoir.com

Marie Zawada
Téléphone : 06 10 70 07 46
Courriel : mz.avdv@gmail.com

© Clodelle

Souffle aux Corps

Compagnie les alentours rêveurs

« Souffle aux Corps » est un spectacle de musique, de danse et de théâtre ; un voyage chorégraphique et musical où corps et sons dialoguent en jouant entre le souffle du danseur (Serge Ambert) et le corps de l'accordéon (Arnaud Méthivier) ; un voyage qui s'adapte aux lieux, en intérieur comme en extérieur ; un spectacle qui nécessite des espaces atypiques et non conventionnels (musées, monuments historiques, jardins,...).

Les deux artistes s'unissent afin d'improviser des émotions, en tenant compte du temps présent, du lieu, du public et de l'instant donné à la représentation. Par sa musique universelle, son geste en apparence facile, son adaptation simple à tous les lieux.« Souffle aux Corps » est un spectacle populaire dans lequel se trame discrètement une réflexion sur le monde.

« Leur duo, composé pour Souffle aux Corps, a fait merveille par son caractère novateur et accessible. » Le Journal du Centre

« Un duo déroutant, en roues libres qui, pendant près d'une heure et demie, a fait vaciller le public des rires aux larmes. Un précieux moment d'une rare intensité…» La République du Centre

« Un voyage extraordinaire de deux corps chuchotant » Linhartova Nadace - Prague

Distribution
Chorégraphie, danse : Serge Ambert
Musique, accordéon : Arnaud Méthivier

Durée
1h

Conditions techniques
Type de lieu possible : : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, plein air, adapté à tout espace
Jauge maximum conseillée : aucune
Temps de montage : repérage le jour du spectacle et montage éventuel si lumières à installer en intérieur
Temps de démontage : 2 h
Espace scénique : sans objet
Espace loge : 2 personnes à accueillir
Matériel à installer, installations électriques de la salle de spectacle : sans objet
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : sans objet

Conditions financières
Prix de vente : 1 899 € TTC
Frais de déplacement : à préciser - billet de train A/R Orléans et un billet de train A/R Corbigny
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (2 personnes), frais d'hébergement (2 personnes), droits SACD, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité
Aucune

Contact
Compagnie les alentours rêveurs
6 rue de l'Abbaye • 58800 Corbigny
N° de licence : 2-759520
Site internet : www.alentours-reveurs.com

Serge Ambert
Téléphone : 03 86 20 17 42 / 06 62 17 52 40
Courriel : alentours.reveurs@orange.fr

© Michel Wiart

Scène de Rue

Tout Simplement Nous - TSN

71

La rue nous conte des histoires parfois fabuleuses, parfois tragiques mais toujours surprenantes. « Scène de rue » est la vision d'un quotidien pas toujours rose mais qui laisse percevoir un espoir et donne à rêver en ces temps difficiles.

La compagnie a vu le jour en 2005 à Chalon-sur-Saône, des suites d'un travail mené auprès de jeunes autour de la culture hip-hop. C'est d'abord une aventure humaine entre potes qui ont grandi et se sont professionnalisés. Issus de deux générations successives, Rachid Kassi, né en 1973, et Jérémy Pirello, en 1984, se rencontrent et fondent la compagnie TSN (« Tout Simplement Nous »).
La transmission entre les deux s'opère, la complémentarité est à l'œuvre, la curiosité en éveil, le travail peut commencer.

Avec « Scène de rue », la compagnie TSN illustre son ambition de réconcilier le hip-hop de la rue avec la salle de spectacle.

Distribution

Direction artistique : Rachid Kassi
Danse : Jérémy Pirello, Florian Chalumeau, Franck Dafonseca, Fabien Morain et Tarik Younsi

Durée

30 mn

Conditions techniques

Type de lieu possible : salle des fêtes, de convivialité, polyvalente, salle de spectacles, théâtre, plein air
Jauge maximum conseillée : 500 personnes
Temps de montage : à l'intérieur, aucun - à l'extérieur, 30 mn
Temps de démontage : à l'intérieur, aucun - à l'extérieur, 15 mn
Espace scénique : Ouverture : 10 m - Profondeur : 8 m - Hauteur : 5 m
Espace loge : 7 personnes à accueillir
Matériel à installer : sono, ampli, éclairage
Installations électriques de la salle de spectacle : 2 prises électriques - PC 16
Autres installations (fond de scène, noir dans la salle, gradinage, scène, mobilier particulier/chaise/table/…) : Tapis de scène fourni par la compagnie pour une représentation à l'extérieur, uniquement sur terrain plat

Conditions financières

Prix de vente : : 2 200 € TTC
Frais de déplacement : 2 véhicules - 6 cv
Votre reste à charge après versement de l'aide du Département : 180 € ou 250 €, frais de restauration (7 personnes), droits SACEM/SACD, taxe, le cas échéant (cf. lexique)

Dates d'indisponibilité

Aucune

Contact

Compagnie Tout Simplement Nous - TNS
17 rue Jean Racine • 71530 Crissey
N° de licence : en cours de renouvellement
Site internet : -

Rachid Kassi
Téléphone : 06 27 95 20 42
Courriel : compagnie.tsn@gmail.com

Mes notes

Les adresses utiles

Arts & Scènes, la saison culturelle 100 % Côte-d'Or est pilotée par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or
BP 1601 • 21035 DIJON cedex
Informations : Service Culture • Tél : 03 80 63 31 08
www.cotedor.fr

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
Hôtel Chartraire de Montigny • 39 rue Vannerie • 21000 Dijon
BP 10578 - 21005 Dijon cedex
03 80 68 50 50
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Musique (SACEM)
3A Boulevard Eugène Spuller • 21000 Dijon
03 69 67 27 00
www.sacem.fr

Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
Pôle Régional • 47 rue de Monceau • 75008 Paris
01 83 97 55 88
www.sacd.fr

Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV)
01 56 69 11 30
www.cnv.fr

Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles - IRMA
www.irma.asso.fr

Guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO)
0 810 863 342
www.guso.fr

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

© Direction Communication CD21 / JPL • 03/16